

## SECURITE SOCIALE : DU SENS, DU DROIT ET DU SAVOIR-FAIRE

Le système qui a porté toutes les avancées sociales et médico-sociales depuis 1945 est celui de la sécurisation. C'est-à-dire l'organisation de savoir-faire de santé, d'éducation, de soutien des personnes vulnérables ; organisation dont le sens profond est d'assurer un sentiment de sécurité et d'espoir.

On a donc vu le peuple français se relever du désastre de la guerre et participer au développement, justement dynamisé par cette sécurisation. Et depuis lors six décennies se sont écoulées, portées par ce "modèle social français". Or on nous dit maintenant que le "déficit" le mine...

Mais pourquoi faudrait-il dénoncer les soi-disant effets nocifs de ce modèle ; comme si le français moyen risquait d'oublier d'être normalement performant lorsqu'on le sécurise ? C'est l'argument cynique de ceux qui disent du mal de "l'Etat providence" ; et qui vantent par ailleurs les classes entreprenantes ; mais prennent soin de ne pas insister sur la faculté qu'ont ces classes aisées de se sécuriser par le patrimoine et divers avantages statutaires.

Il n'y a rien d'intéressant à gagner en faisant peur aux français. Ce n'est pas comme cela qu'un peuple entreprend, choisit de faire des enfants, respecte les plus vulnérables, accueille les forces vives.

C'est donc non seulement la justice mais aussi l'intelligence qui commandent de trouver des garanties pour la sécurité sociale.

SUR LE VIF